

# 1.000 postes d'apprentissage disponibles

## Les entreprises se mobilisent

Si les entreprises de tous les secteurs de notre économie sont en quête de main-d'oeuvre qualifiée, elles éprouvent également de plus en plus de difficultés à trouver des jeunes désireux d'apprendre un

métier technico-manuel par la voie de l'apprentissage professionnel. Ce constat ainsi que la situation précaire sur le marché de l'emploi avaient déjà conduit en 2006 les organisations patronales à prendre un engagement à la fois moral et social, et à lancer une vaste campagne de sensibilisation à l'intention des entreprises pour les inciter à déclarer des postes d'apprentissage supplémentaires. Cette campagne n'était pas restée sans réaction auprès des entreprises et s'était soldée par une augmentation sensible à la fois des postes d'apprentissage déclarés par les entreprises et des contrats d'apprentissage réellement conclus entre les entreprises et les apprentis.

Cependant, les problèmes persistent. En effet, quelque 1.000 postes d'apprentissage actuellement déclarés par les entreprises des secteurs de l'artisanat, de l'industrie, du commerce, de l'hôtellerie et de la restauration auprès de l'Administration de l'Emploi ne trouvent pas de candidat et restent inoccupés.

Les Chambres et organisations professionnelles des entreprises ont décidé, en collaboration avec l'ADEM, de reconduire leur campagne de sensibilisation auprès des entreprises en vue de la déclaration de postes d'apprentissage tout en y ajoutant deux initiatives nouvelles visant plus particulièrement le large public :

- la publication d'annonces reprenant les métiers dans lesquels des postes d'apprentissage sont toujours disponibles ;
- le lancement de spots radio annonçant les secteurs qui sont toujours à la recherche de jeunes intéressés par un apprentissage professionnel. ☒

**Renseignements : Dan Schroeder**  
**Tél : (352) 42 67 67-212**